

Le défi de la mobilité est donc énorme dans ses dimensions sociale, environnementale et économique. Elle appelle une action massive sur le parc immobilier et la localisation de l'habitat, accompagnée par une politique de mobilité volontariste.

Enfin, le territoire du Brabant Wallon ne doit plus seulement être consommateur d'énergie mais aussi producteur. L'éolien devrait constituer l'essentiel de cette contribution, mais toutes les autres solutions durables et écologiques doivent être envisagées et développées.

## La cohésion sociale

L'étude des besoins sociaux réalisée par la Province du BW en 2007-2008 révèle deux problématiques en lien avec le territoire : la difficulté d'accès au logement pour les faibles et moyens revenus et les difficultés de déplacement et d'accès aux services qui touchent les populations précarisées et/ou âgées.

Le Brabant wallon se caractérise par un coût de l'immobilier particulièrement élevé. Ainsi, le prix moyen des maisons d'habitation ordinaire dépasse largement les 200 000 € dans la plupart des communes. Dans le même ordre d'idée, le prix du marché locatif est très élevé en Brabant wallon, avec des loyers entre 50 % et 150 % plus élevés que la moyenne nationale, ce qui pose un réel problème d'accès au logement, et une grosse carence de mixité sociale. Parallèlement, Les logements publics sont trop peu nombreux en BW. C'est un facteur de précarité et d'exclusion sociale. En Wallonie, 8 % du parc de logement est public, alors que la France est à 17 %, la Suède à 24 % et les Pays-Bas à 32 %. En Brabant wallon, une bonne partie des communes ne disposent même pas de 5 % de logements publics, à l'exception de Tubize, Chastre, Nivelles et Ottignies-Louvain-la-Neuve qui atteignent les 10 %.

La dispersion de l'habitat freine la mise en place de services proches et accessibles pour tous (transport en commun, crèches, écoles, commerces) et pose des problèmes d'isolement et de sécurité, en particulier pour les personnes âgées.

## Le développement économique

Neuf mille établissements offrent plus de 150 000 emplois en BW (chiffres ONSS). Ce qui est remarquable est le nombre de « Très Petites Entreprises » qui représentent autour de 85 % des établissements. Le Brabant wallon est une zone économiquement très dynamique.

Les entreprises sont attirées par l'installation en BW. De nombreuses implantations récentes dans les ZAE autour de Louvain-la-Neuve, Wavre, Nivelles et Braine-l'Alleud, forment de plus en plus un maillage transversal est-ouest.

A l'avenir, il faudra continuer le développement de la Province en sortant de la politique de zonage des fonctions, encore largement dominante. Celle-ci consiste à installer les commerces, les bureaux et les loisirs dans des zones « ad hoc » en périphérie des centres aux dépens des zones agricoles. Elle a des conséquences sociales, économiques et sur la mobilité. Les centres urbains perdent petit à petit de leurs activités commerciales, culturelles et de loisir et les villages voient leurs commerces de proximité disparaître.

Mais le BW est une terre de contrastes. Les portions du territoire non urbanisées, sont encore importantes. La fonction agricole occupe une grande proportion de l'espace rural (58 % de la superficie totale de la Province). Elle joue un rôle économique de production important dans le contexte wallon, malgré un rôle social en diminution à cause de la réduction du nombre d'exploitations. Les agriculteurs, de moins en moins nombreux, sont confrontés à des difficultés croissantes pour maintenir leur activité. Parallèlement, une forte demande se développe pour les circuits courts alimentaires et l'offre en produits bio est largement insuffisante au sein de la Province.